Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 18 (1960)

Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Siège social : LAUSANNE
Succursale à VEVEY
Agences à Morges et Renens

DEPUIS PLUS DE 90 ANS AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE VAUDOISE
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES • CRÉDITS COMMERCIAUX

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE LÉMANO

G.-A. Schæfer, adm. dél.
LAUSANNE
12 bis, Place St-François
Tél. 23 66 22

Spécialistes en matière fiscale

Organe de revision reconnu par le Conseil fédéral et la Commission fédérale des banques
DISCRÉTION ABSOLUE

Pour que votre entreprise prospère en 1961

il lui faudrait sans doute une cure de vitamines P (= publicité). Mais sous quelle forme ? A quelle dose ? A quels intervalles ?
Le conseil en publicité indépendant répondra à ces questions en toute objectivité après avoir ausculté votre affaire et votre produit et pris la température de votre marché. Il vous établira un plan de campagne détaillé et en assurera l'exécution soignée.
Vous connaissez votre entreprise — je connais l'art de vendre par la publicité. Ne pensez-vous pas qu'une collaboration aurait d'excellents effets sur la marche de vos affaires ? Pour prendre contact, il suffit de me téléphoner. Ce sera le premier pas vers une bonne et heureuse année 1961.

René Gigandet conseil en vente et en publicité ARC
LAUSANNE Rumine 17 Téléphone (021) 22 14 40